



Fait à Saint-Tropez, le 1^{er} janvier 2025

CONVENTION COUPE DE FRANCE

En accord entre les différents responsables de l'équipe coupe de France, il a été convenu pour chaque tour les points suivants :

- Le Président, M. ABBE Guillaume et le Vice-président, M. GRAILLE Gérard auront en charge d'établir une liste composée de 4 joueuses et de 10 joueurs. Cette liste sera remise au Coach, M. VALLOT Christophe, ainsi qu'à la Capitaine d'équipe, Mme MAILLARD Anna.
- En concertation entre la Capitaine et le Coach, il sera établi une liste de 2 joueuses et de 6 joueurs pour participer à chaque tour de la coupe de France.
- M. LAGARDE Philippe, Responsable Sportif, dans ce choix, n'aura qu'un rôle consultatif si cela s'avère être nécessaire.
- Lors de la compétition, il reviendra au Coach, en concertation avec la Capitaine, d'établir les équipes, à savoir les 6 tête-à-tête, les 3 doublettes et les 2 triplettes. Ils pourront faire appel au responsable sportif s'ils le souhaitent. Celui-ci pourra alors les aider à prendre une décision.
- Dès lors que les équipes ont été validées par le Coach, il revient aux joueuses et joueurs d'en accepter les compositions sans aucune réserve.
- Nous demandons en outre, une tenue exemplaire sur et en dehors des terrains. Nous devons d'abord avoir des attitudes et des comportements basés sur le **RESPECT** envers les partenaires, les adversaires, le corps arbitral et les dirigeants.
- Savoir également être tolérant et solidaire en toute circonstance. Ces notions sont importantes car elles seront le ciment de notre cohésion et de la solidité de l'équipe.
- Nous comptons sur vous tous pour accepter les termes de ce contrat moral car nous tenons à l'image du club et c'est là aussi une marque de RESPECT.
- Vous pourrez compter sur notre soutien en tant que bénévoles responsables et fervents supporters de l'US BLT.

Approuvé par :

- Le Président
- Le Vice-président
- Le Coach
- La Capitaine d'équipe
- Le Directeur Sportif
- Document remis aux 14 joueuses et joueurs de l'équipe

ASSOCIATION UNION SPORTIVE LA BOULE TROPEZIENNE

76 Rue François SIBILLI - 83990 SAINT-TROPEZ – FRANCE

Tél : +33(0)4.94.97.54.59 – Email : labouletropezienne@orange.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR67439017039 - Code APE : 9312Z - SIRET : 43901703900025